



RÉGIME DE RETRAITE
DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS

INFO

RENTES

UN BULLETIN DU RREO

ÉTÉ 2015

Étapes importantes du parcours des enseignantes et des enseignants suppléants

PAGE 3



Sedannia D'Amico
Photo prise par Gerald Allain

DANS CE NUMÉRO

2 VOS QUESTIONS... PLACEMENTS

4 LES PRINCIPES MIS EN
APPLICATION

6 L'ENGAGEMENT, ET NON
LE DÉSINVESTISSEMENT

7 RAPPEL DES MÉDIAS
SOCIAUX

VOS QUESTIONS... PLACEMENTS

Voici les réponses aux questions les plus populaires posées au sujet de nos placements suite à la publication de nos résultats pour 2014.

Q : Plusieurs analystes financiers parlent d'un effondrement du marché encore plus dévastateur qu'en 2008. Comment le RREO s'est-il préparé à cette éventualité?

R : Le RREO a bâti, et continue de bâtir, un portefeuille de placements qui est diversifié en fonction des régions et des catégories d'actifs. Nous croyons que cette diversification nous aidera à atténuer les effets de toute perturbation économique. Nous effectuons des placements à long terme, et les rendements ainsi obtenus ne seront pas constants au fil du temps. Nous tentons de faire preuve de souplesse et de discipline pendant que nous nous adaptons aux cycles économiques et aux conditions changeantes du milieu des placements.

Q : En quoi consiste la stratégie d'accroissement des placements en Europe? Qu'en est-il de l'Afrique et des autres marchés émergents?

R : Nous cherchons des occasions de placement dans toutes les régions du monde, y compris en Europe, en Afrique et dans les marchés émergents. Toutefois, nous ne fixons pas de cible ni de quota de placement par région. Notre objectif est de trouver de bons placements qui nous aideront à financer les rentes, sans égard à la région où nous les effectuons.

Q : Quelle est l'incidence des fluctuations des prix du pétrole et des taux d'intérêt en baisse sur le rendement du régime?

R : La baisse des prix des marchandises a eu un léger effet négatif sur le régime en 2014. Malgré cela, nous avons obtenu un taux de rendement de 11,8 % en 2014, ce qui était supérieur à notre indice de référence de 10,1 %.

De faibles taux d'intérêt ont une grande incidence sur le passif du régime – plus les taux d'intérêt diminuent, plus le coût du financement d'une rente type augmente. Par exemple, il en coûte 900 000 \$ pour financer une rente de 48 500 \$ quand les taux d'intérêt s'établissent à 3 %. Ce montant augmente à 1 200 000 \$ lorsque les taux d'intérêt chutent à 1 %.

Pour en savoir plus



Regardez Ron Mock répondre à certaines de vos questions dans une entrevue exclusive.

Visitez le www.otpp.com/Nouvellesderentesenligne pour visionner la vidéo.

VOIR À LONG TERME

Il y a deux ans, nous avons rencontré Sedannia D'Amico, une enseignante suppléante qui travaillait au jour le jour. Nous avons pris de ses nouvelles pour connaître la façon dont sa carrière a progressé et l'incidence que sa rente a eue sur les décisions qu'elle a prises au fil du temps.



Lorsque vous faites de la suppléance, vous ne savez jamais vraiment quel sera votre prochain contrat ni où vous le remplirez. Dans le cas de Sedannia, la possibilité d'enseigner à des élèves de 8^e année pendant une année complète constituait une occasion d'apprentissage qu'elle était contente de saisir. Depuis notre rencontre avec Sedannia en 2012, celle-ci a décroché quelques contrats de remplacement pour congé de courte durée et, l'année dernière, elle a accepté un contrat de suppléance à long terme. Enseigner à la même classe pendant toute une année marquait une étape importante qu'elle s'était efforcée d'atteindre. Cette année, elle a obtenu un autre contrat de suppléance à long terme, et elle espère pouvoir bientôt obtenir un poste à temps plein.

« Faire de la suppléance pendant six ans peut vraiment mettre votre patience à rude épreuve, a indiqué Sedannia. J'ai souvent pensé à abandonner. La précarité de votre situation vous empêche presque de profiter de la vie - vous hésitez à acheter une maison ou à fonder une famille. »

Toutefois, elle sait que chaque jour où elle travaille et que chaque contrat qu'elle accepte la rapproche du poste permanent qu'elle veut obtenir, et elle est déterminée à tenir bon.

Elle a également ajouté que sa rente est la seule chose sur laquelle elle peut compter. « Je suis si occupée en ce moment que je n'ai pas vraiment le temps de songer à ma rente. Mais je sais qu'elle est là et que mes services s'accumulent, en particulier en ce moment, grâce à mon contrat de suppléance à long terme. »

La sécurité des prestations de retraite définies est l'un des facteurs qui l'ont poussée à continuer à exercer cette profession. « Maintenant, je sais que ne changerai pas de carrière. Je sais que cette rente me sera très utile. Il s'agit probablement du plus grand investissement que je ferai pour ma retraite. »

Enseignantes et
enseignants suppléants,
VOICI TROIS MESURES
que vous devez prendre :



Téléchargez l'application Classtime, notre application destinée aux enseignantes et enseignants suppléants.



Aimez-nous sur
Facebook.com/monRREO
et suivez-nous sur
Twitter (@OTPPinfo) pour
vous tenir au courant des
nouvelles du régime.

S'inscrire ►►

Inscrivez-vous pour obtenir un compte sur le site sécurisé du RREO pour apprendre comment optimiser votre rente.

Pour en savoir plus 

Lisez la première entrevue menée avec Sedannia, au
www.otpp.com/fr/PensionNewsOnline/OccasionalTeachers.

LES PRINCIPES MIS EN APPLICATION



Notre responsabilité première consiste à assurer la capitalisation des rentes des générations à venir. Pour y parvenir, nous comptons sur plus de 300 spécialistes des placements qui gèrent environ 10 000 placements. Toutefois, nous savons aussi que nous avons le devoir d'investir de manière responsable. Nous cherchons à concilier risque, rendement et réputation, tout en contribuant à la pérennité du régime. Pour ce faire, nous avons établi un ensemble de principes d'investissement responsable pour nous guider dans notre analyse des risques environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG) et des répercussions que ces risques pourraient avoir sur notre rendement financier.



Lisez ces exemples qui illustrent comment nous mettons en pratique nos principes.

Intégration des risques ESG

Nous ne prenons pas simplement en considération un rendement financier attendu quand nous décidons d'investir ou non.

Nous envisageons d'investir dans un fournisseur de soins de santé aux États-Unis. Après avoir examiné la question de plus près, nous n'étions pas satisfaits de la qualité des soins ou des contrôles internes. Aussi, nous sommes-nous abstenus.

Notre portefeuille d'actifs dans les secteurs de l'éolien et du solaire est attrayant du point de vue des changements climatiques. Toutefois, nous nous penchons encore sur son incidence sur l'utilisation de l'eau, les collectivités avoisinantes et la santé et la sécurité des travailleurs.

Responsabilité engagée

Nous croyons depuis longtemps qu'une bonne gouvernance, c'est rentable. Nous pensons également que cela est nécessaire pour gérer efficacement les risques environnementaux et sociaux.

Nous exerçons nos droits de vote pour la totalité des actions que nous détenons.

Nous discutons avec la direction de nos sociétés détenues au besoin. Nous avons voté lors de près de 2 000 assemblées d'entreprises en 2014.

Lorsque nous avons investi dans Hitachi, nous avons d'abord collaboré avec la direction pour régler un certain nombre de problèmes de gouvernance au sein de l'organisation. À la suite de quoi, l'entreprise a remanié complètement ses activités et sa stratégie, revu son portefeuille d'actifs et rajeuni son conseil d'administration. Lorsque nous avons vendu notre participation, nous avons réalisé un gain de 300 % sur notre investissement.



Tournez la page pour savoir pourquoi nous croyons que le désinvestissement n'est pas la réponse aux changements climatiques.

Apprentissage continu

Les risques ESG évoluent sans cesse. Pour demeurer au courant, nous avons instauré à l'interne une série de formations à laquelle participent des experts du monde entier. Nous passons également en revue les études et partageons les connaissances au sein de notre équipe.

Michael Morell, ancien directeur intérimaire et directeur adjoint de la Central Intelligence Agency, a partagé ses réflexions sur le terrorisme, la cybercriminalité et les points chauds à l'échelle internationale avec les membres de notre équipe des placements.

Jeff Gravenhorst, chef de la direction d'ISS, une société de notre portefeuille, a exposé comment son entreprise de gestion d'installations qui compte plus de 500 000 employés a réalisé des gains grâce à l'engagement des employés et comment des changements simples, comme l'emploi de vadrouilles en microfibre et de buses d'eau dans ses usines, ont permis de réduire de 22 % l'utilisation d'eau et de 15 % l'utilisation d'énergie.

Recherche d'information

L'intégration des risques ESG ne peut être effectuée que si vous disposez de la bonne information sur les risques ESG auxquels les entreprises sont confrontées et sur la façon dont elles les gèrent. Les paramètres ESG ne font pas partie des normes régissant la divulgation de l'information financière des sociétés ouvertes. Il revient aux investisseurs comme nous de demander cette information à ces sociétés. Dans le cas de nos sociétés fermées, nous avons plus facilement accès à cette information.

Nous avons procédé à une analyse approfondie des risques ESG avec un certain nombre des sociétés de notre portefeuille, dont l'aéroport de Bruxelles. Le résultat? L'aéroport communique maintenant régulièrement avec la communauté environnante, a amélioré l'engagement des employés afin d'accroître la productivité et a ajouté la responsabilité sociétale de l'entreprise comme élément habituel de l'ordre du jour du comité du conseil d'administration.

Collaboration

Nous sommes membres de plus de 12 groupes, qui militent tous pour une bonne gouvernance, la communication de l'information et l'investissement responsable par l'éducation et la sensibilisation. Nous collaborons également à des comités et à des initiatives de recherche, et échangeons des renseignements sur l'évolution des meilleures pratiques.

Nous avons collaboré avec l'ONU et d'autres investisseurs institutionnels pour rédiger une déclaration appelant à l'investissement dans des projets d'infrastructures résistantes aux changements climatiques. Des caisses de retraite représentant 1,3 billion de dollars en actifs ont signé cette déclaration, qui a été présentée au secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon.

Pour en savoir plus 

Visitez le www.otpp.com/fr/investments/responsible-investing pour lire notre rapport Investissement responsable - Les principes en action.

Lorsque des catastrophes frappent les collectivités dans lesquelles nous investissons, nous sommes là.

En avril 2014, un incendie a éclaté à Valparaiso, au Chili, détruisant plus de

2 500 MAISONS,

TUANT 15 PERSONNES ET EN BLESSANT DES CENTAINES D'AUTRES.

La zone touchée, qui ne dispose pas de bornes d'incendie, est située sur une série de collines escarpées et parcourue par des rues étroites.



EsvaL S.A., une entreprise chilienne de services d'eau détenue par le RREO, a fourni de l'eau à 120 % de sa capacité pendant trois jours, soit au total

150 millions DE LITRES

D'EAU, POUR AIDER À COMBATTRE LES FLAMMES.

EsvaL S.A. a également annulé toutes les dettes des personnes qui avaient perdu leur maison et s'est engagée à remplacer leur compteur d'eau une fois qu'elles auront reconstruit.

L'ENGAGEMENT, ET NON LE DÉSinVESTISSEMENT, EST LA CLÉ POUR GÉRER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les régimes de retraite et les investisseurs institutionnels sont appelés à désinvestir dans les organisations qui sont exposées de façon importante à des risques liés aux changements climatiques, en particulier, dans les sociétés du secteur des combustibles fossiles.



Notre responsabilité est d'abord et avant tout d'assurer la capitalisation de votre rente et de celle des futures générations d'enseignantes et d'enseignants. Comme le RREO est un investisseur, les changements climatiques présentent un risque pour tous ses actifs et sa capacité à obtenir des rendements suffisants à long terme.

Toutefois, pour gérer ces risques, il ne faut pas désinvestir dans les sociétés du secteur des combustibles fossiles, mais plutôt s'engager. Discuter avec les sociétés de nos préoccupations peut les inciter à apporter des changements qui réduisent ou éliminent les émissions de gaz à effet de serre et contribuent à un avenir plus viable. Les conditions météorologiques extrêmes et les changements climatiques peuvent causer des dommages matériels à nos actifs et à leurs chaînes d'approvisionnement. Les changements climatiques peuvent également poser un risque réglementaire pour les sociétés de notre portefeuille. Des taxes rigoureuses ou soudaines sur les émissions carboniques, ainsi qu'un nouveau

plafond et de nouveaux systèmes de négociation, par exemple, peuvent avoir des répercussions négatives sur l'évaluation d'une entreprise.

« Nous croyons que nous pouvons être plus efficaces en utilisant notre pouvoir d'influence pour mobiliser les compagnies et les gouvernements. »

« Certains participants nous ont demandé de désinvestir dans les sociétés du secteur des combustibles fossiles, pour influencer la situation, a expliqué Ron Mock, président et chef de la direction du RREO, durant notre assemblée générale annuelle 2015. Nous croyons que nous pouvons être plus efficaces en utilisant notre pouvoir d'influence pour mobiliser les compagnies et les gouvernements. » Maintenir notre influence nous permet de siéger aux conseils des sociétés dans lesquelles nous détenons une participation majoritaire, de

discuter avec les membres de la direction et d'exercer les droits de vote dont nos actions sont assorties. Nous collaborons également avec les gouvernements pour élaborer des politiques qui permettront de gérer les risques associés aux changements climatiques.

Nous continuons à influencer les décideurs et les organisations du secteur des combustibles fossiles et de l'énergie, mais continuerons également d'investir dans l'énergie propre.

Les nouvelles technologies énergétiques propres ne remplaceront pas les combustibles fossiles du jour au lendemain. La transition est en cours, mais elle prendra du temps. Peu importe le secteur, nous évaluons chaque placement afin de déterminer s'il nous aide ou non à nous acquitter de notre responsabilité consistant à assurer la capitalisation de votre rente.

Pour en savoir plus 

Regardez Ron Mock discuter de notre positionnement par rapport aux changements climatiques www.otpp.com/webdiffusion.

RAPPEL DES MÉDIAS SOCIAUX

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À QUELQU'UN QUI VIENT DE PARTIR À LA RETRAITE?

35 commentaires, notamment :



« Amusez-vous -
débarrassez-vous de votre montre! »



« N'oubliez pas de consacrer du temps à trois choses - votre esprit, votre corps et votre communauté! Maintenir un équilibre entre ces trois éléments vous aidera à demeurer en **santé et heureux!** »

« Respirez. Détendez-vous. Faites la grasse matinée.  **Allez faire un tour dehors chaque fois qu'il fait beau.** »



@OTPPinfo
(#monRREO)



/OTPPinfo

Tenez-vous au courant des nouvelles concernant le régime et vos collègues.



/monRREO

Consultez certains de nos billets les plus populaires. Ne manquez pas de visiter le www.otpp.com/Nouvellesderentesenligne pour des nouvelles exclusives à propos de votre régime.



Chaque jeudi, nous replongeons dans le passé pour célébrer les jalons qui ont marqué nos 25 dernières années.

Aidez-nous à célébrer notre 25^e anniversaire en nous disant ce que le fait de participer à ce régime signifie pour vous.

Envoyez-nous votre récit et vos photos à l'adresse
member_communications@otpp.com

Publiez-les sur notre page Facebook ou sur Twitter en utilisant #monRREO.

LE SAVIEZ-VOUS?

Quel est le lien entre **Beyoncé** et votre régime de retraite?

Beyoncé a remporté le prix de la meilleure chanson R&B lors du gala des Grammy Awards. Une société de notre portefeuille, ole, détient les droits sur cette chanson (ainsi que sur des enregistrements de Justin Timberlake, de Kelly Clarkson et de Taylor Swift, pour ne nommer que quelques artistes). Voilà une bonne raison de chanter!

113  J'aime + 37 partages  15 commentaires

NOUVELLES EN BREF

VOUS PRENEZ VOTRE RETRAITE EN JUILLET?

Avant que nous puissions commencer à vous verser une rente, vous devez :

1

présenter une demande de rente à partir de votre compte sécurisé du RREO;

2

remettre une lettre de démission à votre employeur avant votre date de retraite prévue; et

3

vous assurer que vous avez soumis tous vos documents, notamment votre acte de naissance, une preuve de votre état matrimonial (que vous soyez marié ou dans une union de fait), votre certificat de divorce ou votre accord de séparation et, le cas échéant, l'avis d'admissibilité ou de refus délivré par le RPC.

Le bulletin *InfoRentés*^{MC} est publié à l'intention des participantes et participants au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires sur n'importe quel aspect d'*InfoRentés* sont les bienvenus. Veuillez envoyer un courriel à l'adresse member_communications@otpp.com.

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle

Téléphone : 416 226 2700
ou 1 800 668 0105
Télécopieur : 416 730 7807
ou 1 800 949 8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com



Imprimé sur du papier recyclé
ISSN 1180-3282

Les grèves et votre rente de retraite

Quelle incidence, s'il y en a une, un arrêt de travail légal a-t-il sur votre rente du RREO?

Vos services décomptés ne sont pas touchés lors d'une grève légale : votre employeur déclare une perte de salaire uniquement. La perte de salaire n'a d'incidence sur votre future rente de retraite que dans les cas suivants :

- elle survient au cours d'une de vos cinq meilleures années de salaire (habituellement les cinq dernières années avant votre départ à la retraite); ou
- vous demandez le versement d'une somme globale au titre du régime (p. ex., l'option à la cessation de participation).

Dans la plupart des cas, votre organisme affilié acceptera de verser des cotisations majorées en votre nom. Vous pouvez compenser la perte de salaire par des cotisations majorées en payant les cotisations obligatoires, plus les intérêts. Si vous avez déjà présenté votre demande de rente ou comptez le faire, il n'y a pas d'incidence sur votre demande ou votre rente.

Le chef des placements prend sa retraite

Neil Petroff, vice-président directeur, Placements et chef des placements, a pris sa retraite le 1^{er} juin.

M. Petroff a travaillé dans divers secteurs de la division Placements et a progressivement gravi les échelons jusqu'à son dernier poste. « J'ai eu la chance d'occuper le meilleur emploi au Canada pendant les six dernières années, a affirmé M. Petroff. Au cours des derniers mois, j'ai travaillé en étroite collaboration avec notre chef de la direction, Ron Mock, et l'équipe des placements à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de placement. Il s'agit du moment idéal pour prendre ma retraite et pour la prochaine génération de professionnels des placements de mener à bien notre nouvelle stratégie. »

Une recherche interne et externe est entreprise pour lui trouver un successeur.

Rappel!

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour. Accédez à votre compte sécurisé du RREO et vérifiez vos adresses postale et électronique. Si c'est votre adresse électronique à votre conseil scolaire qui y figure, remplacez-la par votre adresse électronique personnelle.

Retourner tout bulletin non distribuable au Canada à :

PM# 40062973

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5